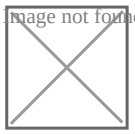

Problème critique avec mon employeur

Par **Accuseeatord**, le **19/03/2020** à **18:20**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD de 3 mois qui prend fin le 31 Mars 2020. En tant que femme de chambre dans un hotel où on m'assure un logement au Luxembourg qui est à 2 minutes à pied de l'hôtel, dans une résidence réservée au personnel et au client de l'hôtel. J'ai droit à ce logement jusqu'à ce que mon contrat prenne fin, parce que j'habite loin, j'habite en France.

Je rentre tout de suite dans le contexte.

Le Vendredi 13 Février 2020, j'ai appelé mon employeur pour lui signaler que j'étais malade (quelques petites nausées, diarrhée assez importante et migraine). Donc j'appelle pour signaler que je ne pourrais pas travailler le jour qui suit. Au téléphone, elle me réponds « Non, parceque comme il y a l'histoire du Coronavirus, on ne sait jamais reposez-vous. Je vous mets de repos Lundi au cas où ». Ce à quoi j'ai répondu que j'allais consulter et voir un médecin mais que je ne pense pas du tout avoir contracté le Coronavirus ». Puis, on a raccroché, fin de la communication.

Le 16 Mars 2020, deux jours avant la fin de mon arrêt maladie, elle m'envoie ce mail (en pièce jointe). Qui informe qu'il faille que je rallonge mon arrêt maladie jusqu'à la fin de mon contrat CDD (le 31 Mars 2020). Moi, pensant que c'était parce qu'à cause du Coronavirus il n'y a plus beaucoup de travail, qu'elle voulait sans doute que je reste me reposer ect. Donc je lui ai dit qu'il n'y a pas de problème et que je ferais le nécessaire pour l'arrêt de travail. Avant tout je me suis renseigné pour savoir si c'était légal et j'ai eu des réponses positives. Alors je l'ai fait je suis allé consulter avec comme preuve le mail que mon employeur m'avait préalablement envoyé. Le médecin m'a délivré l'arrêt de travail et voilà.

Le jour même je décide de venir récupérer tous mes effets personnels qui se trouvent dans ma chambre à la résidence qui m'a été attribuée jusqu'à la fin de mon contrat. Je lui envoie donc un mail (à mon employeur) pour lui informer que j'ai tenté de recharger le badge qui

ouvre ma chambre mais qu'il n'est plus rechargeable, et que j'ai demandé à quelqu'un de m'ouvrir la porte de ma chambre afin que je puisse accéder à MES effets personnels afin que je puisse les ramener chez moi, à bon port.

Je suis donc rester dormir sur place parce que il n'y avait plus de train à cause du Coronavirus, les trains été tous supprimés (je n'ai pas de voiture). Alors je suis resté dormir dans MA chambre. Et bien sûr, dans le mail je l'ai informé de ma présence ainsi que du pourquoi du comment j'étais sur place (récupérer mes biens).

Vendredi 19 Mars 2020, 09h39 :

Je dormais, quand brusquement j'entends la porte de ma chambre s'ouvrir.

Ses premières paroles : « Sortez d'ici tout de suite, vous commettez une effraction, vous êtes en train de faire quelque chose de très dangereux, vous prenez vos affaires et vous sortez d'ici tout de suite. »

Je lui ai répondu que je n'ai pas le Coronavirus mais suite a cela elle devenait très impatiente alors le ton de sa voix s'est encore endurci. Elle a commencé à crier, parler fort, appelez cela comme vous voulez.

Puis elle voulait que je m'en aille, tout de suite (sans chaussures, sans veste, sans soutien-gorge, sans mes affaires). Je lui ai gentiment dit « laissez moi au moins m'habiller décemment. » Ce à quoi elle m'a répondu de partir rapidement que je ne devais pas rester ici.

Je lui ai dit « fermer la porte au moins, que je puisse m'habiller ». Elle a entre-fermé la porte et m'a laissé a peine 1 petite minute (juste le temps de mettre des chaussettes dépareillées, un pantalon par dessus mon leggins courts, et une veste). Puis elle a ouvert la porte sur moi et m'a dit de partir. J'ai juste eu le temps de prendre un sac à main, mon portefeuille, mon chargeur de porte, ma brosse à dents, mon dentifrice et c'est tout.

Moi : « Comment je vais faire pour récupérer mes affaires »

Mon employeur : « Prenez ce que vous pouvez prendre, je ne sais pas. Faites vite. »

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Moi: Mais il y a beaucoup de choses (car je compte faire 2 aller-retour pour récupérer car c'était très très lourd)

Mon employeur : « Écoutez sortez d'ici, c'est interdit ce que vous faites. Vous allez demander à une de vos connaissances de récupérer vos affaires une autre fois. »

Petite information : JE NE CONNAIS PERSONNE EN FRANCE, NI AU LUXEMBOURG qui pourrait m'aider afin de récupérer mes affaires personnelles.

J'ai laissé toutes mes affaires, mes biens personnels, mon ordinateur, mes appareils électroniques, mes produits de beauté, ma trousse de toilette, tout.

Une fois sortie de la chambre elle m'a crié de sortir puis m'a prise en photo une fois que j'étais dehors, à plusieurs reprises (une fois : quand je traversais la route oour prendre le bus et une autre fois où elle a pris sa voiture et m'a suivi juste qu'à l'arrêt de bus où j'étais assise pour me reprendre en photo).

Je lui ai demandé pourquoi elle me prend en photo. Sa réponse : « je vais faire en sorte d'envoyer ses photos à la CNS afin que vous remboursiez tout l'argent que vous leur devez, vous sortez alors que vous êtes en arrêt maladie ».

J'ai pris le premier bus (5 minutes après).

Je suis tout de suite allée a la gendarmerie, commissariat. Ou un policier m'a dit « on ne peut rien faire pour vous, c'est de l'ordre civil. Prenez-vous un avocat, ce n'est pas à nous de gérer cela ».

J'ai dû attendre 5 heures à la gare car tous les trains pour aller chez moi étaient supprimés à cause du coronavirus. Il est 16h et je viens tout juste de rentrer chez moi.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Bref, qu’est-ce que je suis sensée faire ?

Je ne réalise toujours pas. Elle est en possession de mes biens et refuse que je viennes pour les récupérer.

Est-ce légal ce qu’elle a fait ? J’ai les preuves que c’est elle qui m’a demandé un arrêt de travail prolongé par mail.

Merci de m’aider.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés